



Renouées asiatiques

(*Reynoutria* sp.)

Interventions de gestion de la Renouée de Bohême sur la Garaye

Comité opérationnel des élus et usagers de la Rance (C.O.E.U.R Émeraude)

- Association de préfiguration du Parc naturel régional de la Rance et de la Côte d'Émeraude créée en 1994.
- Principales missions :
 - conduire le projet de création du Parc naturel régional Rance Côte d'Émeraude et assurer la communication sur ce projet ;
 - accompagner les collectivités territoriales dans leurs projets de protection et de valorisation des patrimoines et de développement durable (inventaires, urbanisme, Natura 2000, études d'impacts, sentiers) ;
 - mettre en œuvre une gestion durable des sédiments dans l'estuaire de la Rance ;
 - accompagner les agriculteurs dans leurs efforts pour concilier agriculture et environnement ;
 - préserver et restaurer le bocage (dans le cadre du programme Breizh Bocage) ;
 - veiller à la protection des milieux marins, du littoral et du patrimoine maritime ;
 - accompagner un développement durable des activités économiques et récréatives ;
 - protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau.
- Réalisation des interventions de gestion de la renouée dans le cadre des actions sur la biodiversité dans le volet connaissance/cartographie/lutte espèces invasives. L'intervention présentée rentre également dans la mission « protéger les milieux aquatiques ».
- Contact : Xavier Laurent, chargé de mission eau, milieux aquatiques et zones humides - xavier.laurent@coeuureme-raude.org.

Site d'intervention

- Les interventions de gestion de *Reynoutria x bohemica* sont réalisées dans le département des Côtes d'Armor (22), sur la rive gauche d'un affluent de la Rance, la Garaye.
- La Rance prend sa source dans les Monts du Mené et se jette dans la Manche par son embouchure située entre Dinard et Saint-Malo.
- Le site d'intervention se trouve sur la commune de Taden.



© Google maps

1- Localisation de la commune d'intervention.

Nuisances et enjeux

- Sur le site d'intervention, *Reynoutria x bohemica* était présente en juin 2013 sur 125 m linéaires de berge pour une superficie dépassant 2 000 m² sur le site d'intervention. Elle y a été plantée dans les années 1980 pour cacher une ancienne décharge et une zone de stockage de matériel de travaux publics.
- Impacts sur l'écosystème
 - Compétition avec les espèces rivulaires indigènes.
 - Désstabilisation des berges.
 - Réduction de l'ensoleillement du tronçon de cours d'eau colonisé.
- Impacts sur les activités humaines
 - Accessibilité des berges difficile rendant la pratique de la pêche impossible.
 - Les interventions ont été mises en place pour éviter la propagation de boutures de *Reynoutria x bohemica* par le cours d'eau vers la zone Natura 2000 « Estuaire de la Rance » et rétablir les usages du site.

Interventions

■ À partir de 2004, une méthode couplant arrachage et bâchage des renouées avec plantation de saules a été mise en place. Cette méthode a pour objectif de favoriser la concurrence pour l'espace et la lumière en faveur des espèces rivulaires indigènes. Le suivi a été réalisé par un agent chargé de mission de l'association C.O.E.U.R. Émeraude et une équipe d'intervenants d'une association d'insertion basée à Dinan.

■ Arrachage manuel

- Ces interventions ont été réalisées sur toute la zone colonisée.
- Première année d'intervention (2004) :
 - intervention de février à mars ;
 - arrachage des tiges « sèches » de *Reynoutria x bohemica* de l'année n-1 ;
 - dessouchage des rhizomes à l'aide de fourche et de fourche-bêche.
- Années suivantes (jusqu'en 2013) :
 - interventions d'avril à septembre ;
 - 3 à 4 passages par mois ;
 - brûlage sur place des plantes arrachées.

■ Arrachage manuel et bâchage

- Interventions réalisées sur 900 m² colonisés au niveau des berges. À cause de l'insuffisance des moyens financiers, l'aménagement de cette zone a été réalisé par secteurs de 2005 à 2013. La surface aménagée chaque année a varié en fonction du budget disponible. Les interventions comportent plusieurs phases :
 - arrachage manuel d'avril à mai de la zone à bâcher élargie de 50 cm ;
 - aplanissement du sol à l'aide de la pelleuse communale (½ heure) ;
 - installation de saules tressés (fascines) en bordure de berges pour les stabiliser ;
 - pose de la bâche avec géotextile biodégradable (durée de vie de 18 mois) juste après arrachage de mai (avant repousse de la plante) : composée à 70 % de jute et 30 % de chanvre, d'une épaisseur de 8 à 10 mm ;
 - entretien de la zone bâchée : tous les 15 jours après la pose jusqu'aux plantations, piétinement et roulages (deux fois à l'aide d'un rouleau à gazon) pour éviter le soulèvement de la bâche ;
 - plantation de boutures de saules (*Salix fragilis* et *S. aurita*) récoltées sur la rive opposée d'octobre à novembre : 5 à 6 plants par m², plants d'une hauteur de 1 m et d'un diamètre de 1 à 3 cm, plantés au niveau de trous percés dans la bâche.

■ Entretien après interventions de bâchage

- Interventions réalisées de mars à septembre depuis 2006 jusqu'à 2013 (½ heure par mois) au niveau des zones bâchées les années précédentes.
- Plantation de nouvelles boutures de saules en remplacement des boutures qui n'ont pas pris.
- Arrachage manuel de *Reynoutria x bohemica* poussant autour et à travers les bâches au fur et à mesure de leur dégradation.

Résultats et bilan

■ Résultats

- Colonisation dès 2007 de la rive par une vingtaine d'espèces indigènes généralement présentes sur les rives des cours d'eau.
- Méthode efficace pour rétablir la concurrence des espèces indigènes mais pas d'éradication possible.



2- 3- Site d'intervention à différents stades de colonisation et d'intervention.
4- Site après arrachage manuel.
5- Pose des saules tressés en bordure de berges.
6- Zone bâchée.
7- Zone bâchée avec boutures de saules plantées.



Bilan

- Temps homme important sur les trois années d'interventions

Type d'intervenants	Temps de travail en nombre de jours pour une personne	
	2004	Années suivantes (en moyenne)
Association d'insertion	63	25
Chargé de mission Association C.O.E.U.R.	13	5
Total	76	30

- Intérêt de « l'affaiblissement » préalable de *Reynoutria x bohemica* par des interventions d'arrachage au stade le plus jeune possible.
- Nécessité d'assurer un entretien régulier du site sur le moyen terme au niveau des zones bâchées afin de favoriser la repousse et le maintien des espèces indigènes.
- Méthode de contrôle reproductible en fonction des enjeux des sites (économique, social et environnemental).
- Méthode à privilégier sur des sites à forte « valeur » patrimoniale (car temps homme important).

Perspectives

- Stopper l'entretien du site en 2014 pour observer si la ripisylve réhabilitée peut se maintenir en cet état « d'équilibre » sans intervention supplémentaire.
- Appliquer le même protocole en milieu dunaire sur un site colonisé par *Reynoutria x bohemica* se trouvant à Saint-Lunaire (22) par la plantation de sureaux et/ou troènes pour concurrencer l'espèce invasive.
- Identifier des espèces concurrentielles indigènes adaptées aux différents types de milieu colonisés par *Reynoutria x bohemica* et aux usages des sites (notamment au niveau des bords de route : importance de la visibilité).
- Fédérer les acteurs du territoire sur cette thématique notamment par le lancement d'outils de communication destinés au grand public et d'un observatoire participatif (en projet).

Valorisation des actions

- Participation d'une classe de dix lycéens à l'arrachage de *Reynoutria x bohemica*.
- Publication de deux pages sur les interventions dans le recueil d'expériences menées sur des espaces naturels « La gestion d'espèces invasives en Bretagne » réalisé par l'association Bretagne Vivante, association régionale de protection de l'environnement.
- Présentation des interventions au colloque national Renouées asiatiques le 23 et 24 octobre 2012 à Saint-Etienne (42).
- Construction de pages internet dédiées à la gestion des EEE avec les actions menées au niveau du PNR et des communes ainsi que des informations et préconisations de gestion de ces plantes destinées aux particuliers sur le site internet de l'association C.O.E.U.R. Émeraude
http://www.coeur.asso.fr/Actions_aquatiques_p4.html (pages en construction).

Remarque

- La Renouée de Bohême *Reynoutria x bohemica* est une espèce issue de l'hybridation entre la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) et la Renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*).

Rédaction : Sandra Fernandez, Irstea



8- Zone bâchée pendant repousse des espèces indigènes.

9- Zone bâchée après repousse des espèces indigènes.

Pour en savoir plus

- Site internet de l'association C.O.E.U.R. Émeraude :
<http://www.coeur.asso.fr/>
- Quemmerais-Amice G. et Magnier M. 2012. la Renouée de Bohême à Taden, p 44 – 45. Dans *La gestion d'espèces invasives en Bretagne, recueil d'expériences menées sur des espaces naturels*. Bretagne Vivante, Brest, 72 pp.
http://www.bretagnevivante.org/images/stories/Reserves/Forum_gestionnaires/recueil%20esp%C3%A8ces%20invasives_2012.pdf

